

COMPTE-RENDU

De la séance du **CONSEIL MUNICIPAL**

Du **Jeudi 14 janvier 2021**

Les membres du Conseil municipal se sont réunis à la Salle des Fêtes Max FAVALELLI (afin de respecter les règles sanitaires et la distanciation physique), JEUDI 14 JANVIER 2021 à 20h30 sous la présidence de Roger LITAUDON, Maire.

Tous les membres du Conseil municipal étaient présents à l'exception M MERCIER (pouvoir à M JOLY), M CARBON (pouvoir à M ATHAYNE), M PETIT.

A également pris part à la séance, Mme GOUBY, Directrice Générale des Services.

Election du secrétaire et du secrétaire adjoint

Monsieur le Maire désigne M OLIVEIRA pour assurer les fonctions de secrétaire de séance qui sera assisté par Mme GOUBY, Directrice Générale des Services.

Compte-rendu de la précédente séance

Le compte rendu de la séance du 3 décembre 2020, adressé préalablement à l'assemblée, est approuvé par tous les membres présents qui avaient pris part à la réunion.

Compte-rendu des décisions prises par délégation

Finances : Vérification périodique d'un cinémomètre / Contrat avec SGS Automatives Services 480, 00 € TTC. Monsieur le Maire rappelle le rôle principalement pédagogique de cet appareil partagé avec la Commune de Saint-Pourçain-sur-Sioule.

Finances : Mise en séparatif des réseaux d'eaux usées de l'Avenue de Lyon / Approbation du forfait définitif de maîtrise d'œuvre à 28 877, 21 € HT.

Finances : Contrat d'entretien / Vérification annuelle du système de sécurité incendie de la Salle Favalelli / Contrat avec Sioule Sancy Incendie pour 303, 00 € HT.

Finances : Finances / Distribution du Trait d'Union N°26 / Contrat AXECITOYEN avec La poste pour 562, 89 € TTC.

Ordre du jour : inscriptions complémentaires

Trois dossiers ont été instruits depuis l'envoi de la convocation et nécessitent d'être soumis à délibération sans attendre la tenue d'une autre séance plénière.

Il s'agit de :

Administration générale : Propriété de la Fondation Champagnat / Achat

Enfance : Tarifs de l'accueil de loisirs extrascolaire / Modification N°1

Enfance : Tarifs de l'accueil du mercredi / Modification N°1

1 - PERSONNEL / Tableau des effectifs / Modification N°4

Sur proposition de Monsieur MONIER, le Conseil municipal approuve à l'unanimité la création d'un poste de chargé de projet contractuel au grade d'attaché territorial à temps complet pour assurer l'accompagnement de la collectivité sur le dispositif « Petites Villes de demain » sur les 6 années à venir. Monsieur le Maire précise que ce poste devrait être financé à 75% par l'Etat et permettra à la Commune de répondre aux multiples appels à projets ouverts dans le cadre du Plan de Relance.

2 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE / Agence Technique Départementale de l'Allier, Convention assistance informatique : Support technique et Convention assistance informatique : Mise à disposition d'un dispositif de télétransmission S²LOW/@ctes

Sur proposition de Madame PÉRICHON, le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve les conventions avec l'A.T.D.A. pour d'une part l'assistance informatique / support technique et d'autre part l'assistance informatique / Mise à disposition d'un dispositif de télétransmission S²LOW/@actes et ce, afin de se mettre en conformité avec les règles édictées par le R.G.P.D.,

3 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE / Horaires d'ouverture de l'accueil de l'Hôtel de Ville / Modification

Sur proposition de Madame PÉRICHON, le Conseil municipal, à l'unanimité, définit les nouveaux horaires de l'Accueil/État-civil de la Mairie comme suit à compter du 1^{er} février 2021 :

Lundi, Mercredi	9h00 -12h00 / 13h30-18h00
Mardi, Jeudi	9h00-12h00
Vendredi	9h00-12h00 / 13h30-17h00

Monsieur le Maire précise que ces horaires permettent un accueil journalier des usagers tout en conservant un temps de travail sans public pour l'agent d'accueil.

4 - FINANCES / Ouvertures de crédits avant le vote formel du budget,

Sur proposition de Madame PÉRICHON, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide l'ouverture de crédits d'investissement, avant le vote formel du budget, à hauteur de 17 408 € (respectant ainsi la limite du ¼ des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette) et ce afin de pouvoir financer les opérations suivantes :

Achat de chauffe-eau	435, 00 €
Travaux sur entrées de ville	10 193, 00 €
Travaux sur chemins de randonnées	1 500, 00 €
Actes notariés	545, 00 €
Travaux de voirie	2 576, 00 €
Matériel informatique	1 700, 00 €
Achat de convecteurs	459, 00 €

5 - FINANCES / Investissements pour bien de faible valeur,

Sur proposition de Madame PÉRICHON, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'imputer, compte tenu de leur durée de vie, en section d'investissement, les biens suivants :

- Chauffe-eau (Hôtel de Ville)	245, 54 € TTC
- Chauffe-eau (Grenette)	188, 17 € TTC
- Convecteurs	459, 00 € TTC

6 - FINANCES / Régie vente de matériaux et de matériels réformés, Modification N°4,

Sur proposition de Madame PÉRICHON, le Conseil municipal, décide d'ajouter à l'objet de la régie vente de matériaux et de matériels réformés, la vente de matériel par lots et de fixer le prix plancher selon l'importance des lots comme suit :

Lot 1	50 €	/	Lot 2	50 €	/	Lot 3	50 €	/	Lot 4	50 €
Lot 5	50 €	/	Lot 6	20 €	/	Lot 7	20 €	/	Lot 8	20 €
Lot 9	10 €	/	Lot 10	60 €	/	Lot 11	50 €	/	Lot 12	40 €
Lot 13	30 €	/	Lot 14	20 €	/	Lot 15	20 €	/	Lot 16	30 €
Lot 17	60 €	/	Lot 18	30 €	/	Lot 19	30 €			

Monsieur le Maire précise qu'un tri a été fait de tout le matériel, entreposé à l'Eco Centre, sans utilité pour la Commune et que cette vente par lots semble plus pertinente pour libérer les locaux rapidement (la SPL ayant des propositions de location).

7 - TRAVAUX / Commande publique / Création de courts de tennis couverts / Choix des entreprises,

Sur proposition de Monsieur ALLAIN et conformément à l'avis de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 15 décembre 2020, le Conseil municipal à l'unanimité attribue le marché pour la création de courts de tennis couverts comme suit :

Lot 1 : Gros œuvre	<u>Entreprise retenue</u> : SPORTS HALLS FRANCE / Laudun-l'Ardoise (30)	117 366, 10 € HT
Lot 2 : Charpente lamellé collé	<u>Entreprise retenue</u> : SPORTS HALLS FRANCE / Laudun-l'Ardoise (30)	156 433, 85 € HT
Lot 3 : Couverture	<u>Entreprise retenue</u> : SPORTS HALLS FRANCE / Laudun-l'Ardoise (30)	79 805, 20 € HT
Lot 4 : Bardage	<u>Entreprise retenue</u> : SPORTS HALLS FRANCE / Laudun-l'Ardoise (30)	90 028, 00 € HT
Lot 5 : Menuiseries aluminium	<u>Entreprise retenue</u> : SPORTS HALLS FRANCE / Laudun-l'Ardoise (30)	28 500, 00 € HT
Lot 6 : Menuiseries bois	<u>Entreprise retenue</u> : CMV ROSSIGNOL / Abrest (03)	24 909, 92 € HT
Lot 7 : Plâtrerie peinture isolation	<u>Entreprise retenue</u> : XAVIER SARL / Varennes-sur-Allier (03)	22 023, 07 € HT
Lot 8 : Plomberie sanitaire	<u>Entreprise retenue</u> : GRANGE PLOMBERIE / Bellerive-sur-Allier (03)	3 274, 15 € HT
Lot 9 : Electricité chauffage	<u>Entreprise retenue</u> : KOLASINSKI SARL / Saint-Yorre (03)	28 500, 00 € HT
Lot 10 : Sol sportif	<u>Entreprise retenue</u> : AUVERGNE SPORTS / Orléat (63)	83 836, 00 € HT

Il reste entendu que les entreprises retenues ont été les mieux disantes sur les lots désignés au regard des critères suivants : prix (40%), valeur technique (40%), délai d'exécution (20%).

Le marché total de travaux est arrêté à la somme de 634 676, 29 € HT.

Monsieur le Maire précise que ce projet initié depuis plusieurs années devrait se conclure avec un reste-à-charge pour la Commune inférieur à 50 000 €.

Le lancement du chantier est prévu pour début février.

8 - ENFANCE / Appel à projets Fonds publics et territoires 2021

Sur proposition de Mme FAURE, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de répondre à l'appel à projets Fonds publics et Territoires 2021 (et notamment sur l'axe 4 « Accompagner le maintien et le développement des équipements et services dans des territoires spécifiques ») afin de financer la conversion vers la version Web 2 du logiciel du service enfance et l'achat d'une tablette (le tout pour un montant de 6 503 € HT formation comprise auxquels s'ajouteront 90 € de maintenance).

9 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE / propriété de la Fondation CHAMPAGNAT / Achat

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal, à l'unanimité et conformément à l'avis du Service des Domaines, décide d'acquérir la propriété de la Fondation Champagnat pour un montant de 750 000 €, frais d'agence inclus et frais notariés en sus.

Monsieur le Maire précise que le site pourrait accueillir des logements pour personnes âgées non dépendantes et permettre d'envisager des projets autour de la santé, la rééducation, l'accompagnement des aidants. Il précise que des discussions sont en cours avec un bailleur social pour la réhabilitation des logements existants et des dépendances. Par ailleurs le cadre extérieur laisse la possibilité d'accueillir des activités pour le centre de loisirs ainsi que des jardins partagés, ...

Au regard de l'ampleur des projets, l'investissement se fera par phasage sur plusieurs années et les coûts de fonctionnement devront être compensés par des recettes.

10 - JEUNESSE / Accueil de loisirs extrascolaire / tarifs 2021 / Modification N°1

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal, à l'unanimité, et pour tenir compte des ressources plancher et plafond définies par la CAF, fixe le prix plancher de la journée enfant sur l'accueil de loisirs extrascolaire à 1,96 € et le prix plafond à 16 €.

11 - JEUNESSE / Accueil périscolaire du mercredi / tarifs 2021 / Modification N°1

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal, à l'unanimité, et pour tenir compte des ressources plancher et plafond définies par la CAF, fixe le prix plancher de la journée enfant sur l'accueil de loisirs du mercredi à 1,96 € et le prix plafond à 16 €.

12 – INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe des dates des prochaines réunions :

Commission finances	jeudi 28 janvier	20h30
Conseil municipal	jeudi 11 février	20h30
Commission travaux	mardi 16 février	18h30
Commission vie associative	vendredi 5 mars	20h30
Commission travaux	mardi 16 mars	18h30
Commission finances	mardi 30 mars	18h30
Conseil municipal	jeudi 8 avril	20h30

Monsieur le Maire informe de la visite ministérielle du samedi 16 janvier : Monsieur Jean CASTEX, Premier ministre, Madame Jacqueline GOURAULT, Ministre de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les collectivités territoriales et Monsieur Cédric O, Secrétaire d'Etat chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques viennent visiter les installations sises Rue de la Brunette de la Société Orange ainsi que le site de l'Eco Centre.

Au regard des conditions de sécurité et sanitaires, seul le Maire pourra assister à cette rencontre au cours de laquelle devrait intervenir la signature du Plan Etat-Région entre le Premier ministre et Laurent WAUQUIEZ, Président de la Région AURA.

Cette visite, importante, pour la Commune de Varennes-sur-Allier permettra aux membres du Gouvernement et aux services de l'Etat de vérifier que les fonds alloués pour la restructuration de l'ex DA277 ont été bien utilisés.

Madame DESVIGNE informe l'assemblée du report, à l'automne, en raison des conditions sanitaires, du concert de Gospel initialement prévu le 31 janvier.

Mme PARRET, au regard de la mise en place du couvre-feu, propose de laisser la possibilité pour les associations de tenir leurs assemblées générales les samedis matin si besoin.

Il est précisé que la pratique de tous les sports était de nouveau interdite en salle.

Madame DIAT indique qu'il est possible de tenir les assemblées générales en visioconférence, sous réserve de maîtriser l'outils informatique.

Monsieur le Maire informe que le chantier du Square de Vouroux est suspendu, un ouvrier de l'entreprise intervenant ayant été testé positif à la Covid-19.

Monsieur MALLET s'enquiert du devenir du site du Centre des Finances Publiques. Monsieur le Maire indique que la Trésorerie a officiellement fermé le 31 décembre 2020 mais que le bail avec la Direction Départementale des Finances court jusqu'au 30 juin 2021. Parmi les hypothèses de reconversion du site pourraient figurer des projets communautaires.

Fin de séance 21h25

Le Secrétaire de Séance



Michel OLIVEIRA

Le Maire



Roger LITAUDON

Diffusion par messagerie :

Membres du Conseil municipal
 Centre des finances
 Ecoles communales
 Services municipaux (personnel, comptabilité et médiathèque)
 Secrétariat de la Communauté de Communes

Affichage :

Hôtel de Ville / Centre Technique Municipal / Restaurant municipal (format A5)

Publication :

Site Internet de la Ville, Intramuros, Journal La Montagne

Impression pour classement :

Bureau D.G.S.